

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2026

- **Gouvernance :**
 - Ratification de la cooptation et renouvellement du mandat de Madame Carla Bruni-Sarkozy en qualité d'Administratrice
 - Nomination de Monsieur Augustin de Romanet et Monsieur Pierre Rambaldi en qualité d'Administrateurs indépendants
 - Renouvellement du mandat de Madame Alexandra Rocca en qualité d'Administratrice indépendante
- **Approbation du *say-on-pay* :** vote *ex-post* 2025 et vote *ex-ante* 2026 relatifs aux rémunérations du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants

L'Assemblée Générale Mixte s'est tenue jeudi 30 avril 2026 à l'Apostrophe, 83 avenue Marceau 75116 Paris, sous la présidence de Monsieur Michaël Fribourg, Président-Directeur Général du Groupe. Avec un quorum de 73,86 %, les actionnaires ont approuvé à une large majorité l'intégralité des résolutions ordinaires et extraordinaires, notamment celles concernant les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2025.

Le résultat détaillé des votes, résolution par résolution, après certification de la feuille de présence par le Bureau de l'Assemblée Générale, est disponible sur le site internet du Groupe rubrique « Assemblées Générales », via le lien suivant : <https://www.chargeurs.com/assemblees-generales/>. L'Assemblée Générale a été retransmise en direct et est accessible en différé, en français, sur le site www.chargeurs.com.

Gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2026, les résolutions suivantes relatives à la composition du Conseil d'Administration ont été adoptées :

- Ratification de la cooptation du mandat d'Administratrice de Madame Carla Bruni-Sarkozy, à 92,89 %
- Renouvellement du mandat d'Administratrice de Madame Carla Bruni-Sarkozy, à 92,89 %, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2029, en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- Renouvellement du mandat d'Administratrice indépendante de Madame Alexandra Rocca, à 99,80 %, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2029, en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- Nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration à 92,45 % :
 - Monsieur Pierre Rambaldi en qualité d'Administrateur indépendant ; et,
 - Monsieur Augustin de Romanet en qualité d'Administrateur indépendant,

et ce pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2029, en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de Compagnie Chargeurs Invest est composé des membres suivants :

- Monsieur Michaël Fribourg, président du Conseil d'Administration
- Columbus Holding SAS, représentée par Monsieur Emmanuel Coquoin
- Columbus Holding 2 SAS, représentée par Monsieur Georges Ralli
- Madame Carla Bruni-Sarkozy, administratrice
- Madame Stéphanie Cassan-Fribourg, administratrice
- Madame Carine de Koenigswarter, administratrice
- Madame Alexandre Rocca, administratrice indépendante
- Monsieur Pierre Rambaldi, administrateur indépendant
- Monsieur Augustin de Romanet, administrateur indépendant

Option pour le paiement en actions d'acomptes sur dividende

L'Assemblée Générale a approuvé l'option pour le paiement en actions d'acomptes sur dividende au titre de l'exercice 2026. Les actions nouvellement émises porteraient jouissance immédiate et seraient assimilées dès leur émission aux autres actions composant le capital du Groupe.

Rémunérations du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants

Conformément aux dispositions des articles L.22-10-8 et L. 22-10-34-1 du Code de commerce, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2026 (vote *ex-ante*), ainsi que l'ensemble des éléments de rémunération fixe, variable et exceptionnelle, composant la rémunération totale et les avantages de toutes natures versés ou attribués au titre de l'exercice 2025 au Président-Directeur Général en raison de son mandat (vote *ex-post*).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2026, conformément aux articles L. 22-10-14 et L.22-10-8 du Code de commerce (vote *ex-ante*), ainsi que les informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération versée ou attribuée à chaque mandataire social au titre de l'exercice 2025 (vote *ex-post*).

Calendrier financier 2026

Mardi 12 mai 2026 (*avant bourse*)

Chiffre d'affaires T1 2026

À PROPOS DE COMPAGNIE CHARGEURS INVEST

Compagnie Chargeurs Invest, sous la signature « Architect of Rarity », est une compagnie mixte qui agit à la fois comme opérateur et développeur de métiers positionnés sur le marché exclusif de l'intelligence émotionnelle, et comme investisseur engagé dans la gestion active d'un portefeuille d'actifs rares et de prestige, aux forts ancrages historiques. Soutenu par l'engagement de long terme du Groupe Familial Fribourg, son actionnaire de contrôle, le Groupe met en œuvre une stratégie de création de valeur fondée sur la détention, le développement et la valorisation de son portefeuille unique d'actifs différenciants. Au 31 décembre 2025, l'actif net réévalué de Compagnie Chargeurs Invest est de 585 millions d'euros.

L'action est cotée sur Euronext Paris et éligible au PEA-PME.

Code ISIN : FR0000130692, Code Bloomberg : CRI:FP, Code Reuters : CRIP.PA